



APPRENDRE

COMPRENDRE

ENTREPRENDRE

- | | |
|---------------------------------------------------------------|-----------|
| L'entrepreneuriat
privé sous toutes
ses formes | 1 |
| Les PME | 2 |
| Questions | 3 |
| Continuum :
Modèles d'entre-
prises | 4 |
| Les structures et
les règlements | 5 |
| Le financement | 7 |
| Des définitions
simples | 8 |
| Le cheminement
de l'entreprise | 10 |
| Les organisations
et les réseaux | 11 |



Contribution de ressources et de dessins par le Centre Canadien pour le Renouveau

L'entrepreneuriat privé

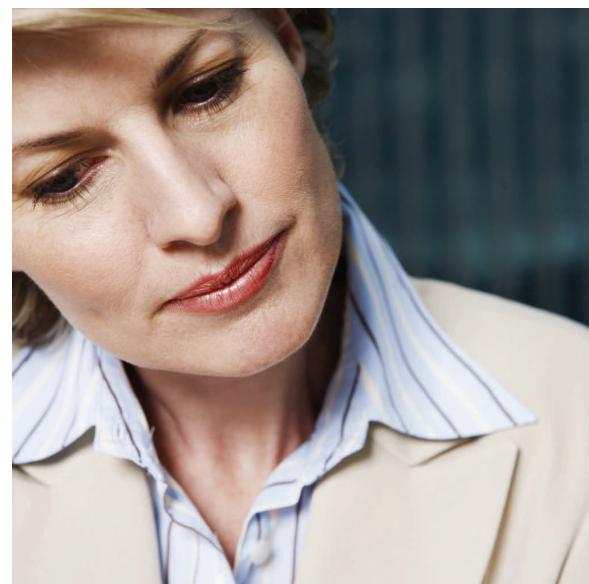
MODULE 3

... SOUS TOUTES SES FORMES

« Les entrepreneurs ont toujours transformé leurs idées en produits et services. Ils ont répondu aux besoins et aux désirs des consommateurs, et, par la même occasion, se sont façonné des carrières profitables. »

Centre de services aux entreprises
Canada-Ontario

Quelque soit le type d'entreprise que vous choisirez, vous devez trouver celui qui correspondra à votre intérêt, vos compétences et à votre style. Il faut donc trouver chaussure à son pied.



Il est risqué de lancer sa propre entreprise. 1/3 des nouvelles entreprises échouent au cours de leur première année d'existence et 80 % entre la 3^e et 5^e année.

4 facteurs importants

L'identification de la bonne structure pour votre entreprise.

La confirmation que le produit ou le service à offrir répond réellement à des besoins.

La confirmation que le produit et le service ont leur place sur le marché.

Les connaissances et les compétences appropriées pour planifier et gérer une entreprise.



Condition féminine Status of Women

Canada Canada



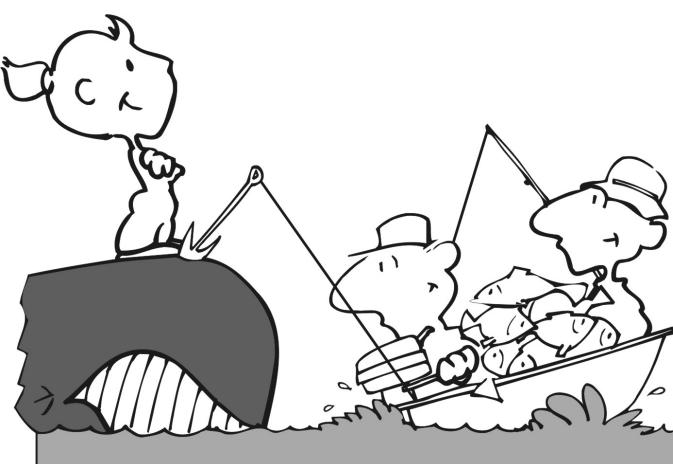
« Le désir, la persévérance, conjugués à la pensée innovatrice, améliorant les probabilités de réussite. Pendant les périodes creuses, une petite entreprise peut très changer de cap. »

Centre de services aux entreprises Canada-Ontario

Les PME

Chaque année, des milliers de personnes démarrent leur entreprise.

Ces personnes doivent avoir les caractéristiques et les qualités entrepreneuriales pour réussir indépendamment de si elles démarrent seule ou en groupe.



Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui n'a qu'une seule dirigeante et qui n'a pas besoin de personnalité légale séparée de celle de la propriétaire. Ce n'est pas une société. Elle peut être enregistrée au lieu d'être incorporée.

Petite et moyenne entreprise (PME)

Les petites et moyennes entreprises sont des entreprises de diverses tailles, toutefois au Canada, elle ne doit généralement pas employer plus de 500 personnes et ne pas avoir un actif supérieur à 25 millions de dollars.

Catégories

Micro-entreprise : 1 - 4 employés

Petite entreprise : 5-49 employés

Moyenne entreprise : 100-499 employés

Grande entreprise : 500 employés et plus

Caractéristiques des PME

- Petite et moyenne taille.
- Centralisation de la gestion autour du propriétaire dirigeant.
- Souvent impliquées au sein de réseaux et d'alliances d'affaires : chambre de commerce, réseau de commercialisation, etc.
- Capacité d'innover rapidement pour s'adapter au marché.
- Proximité entre patron et employés (selon la grosseur de l'entreprise et l'attitude du propriétaire-dirigeant).
- Créatrices d'emplois.

Questions

- Quelle structure est la plus appropriée pour mon entreprise.**
- Est-ce que la nouvelle entreprise se composera uniquement de moi/nous en tant que propriétaire.s?**
- Est-ce que je souhaite associer des partenaires?**
- Est-ce que je connais les avantages et les inconvénients des diverses structures d'entreprises : entreprise enregistrée, société privée, à propriétaire unique, société privée avec des partenaires, entreprises sociale - organisation à but non lucratif, coopérative à but non lucratif ou à but lucratif, etc.?**
- Quelle information ai-je besoin pour me faire une opinion sur la structure qui me convient le mieux et qui convient le mieux à mon idée d'entreprise ?**

La structure de l'entreprise n'est pas la première décision à prendre quant on veut se lancer en affaires. Après la réalisation d'une étude qui confirmera la faisabilité du projet, vous réaliserez un plan d'affaires qui confirmera comment mettre en œuvre votre entreprise idéale.

Au cours de la rédaction du plan, il est nécessaire de réfléchir aux avantages et aux inconvénients des diverses structures et d'essai de trouver la meilleure structure pour notre projet d'entreprise.

Voici des ressources à consulter pour en apprendre davantage sur l'entrepreneuriat privé :

Centre de services aux entreprises :
www.rcsed.org , téléphone : 1 800 567 2345

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :
www.fcei.ca

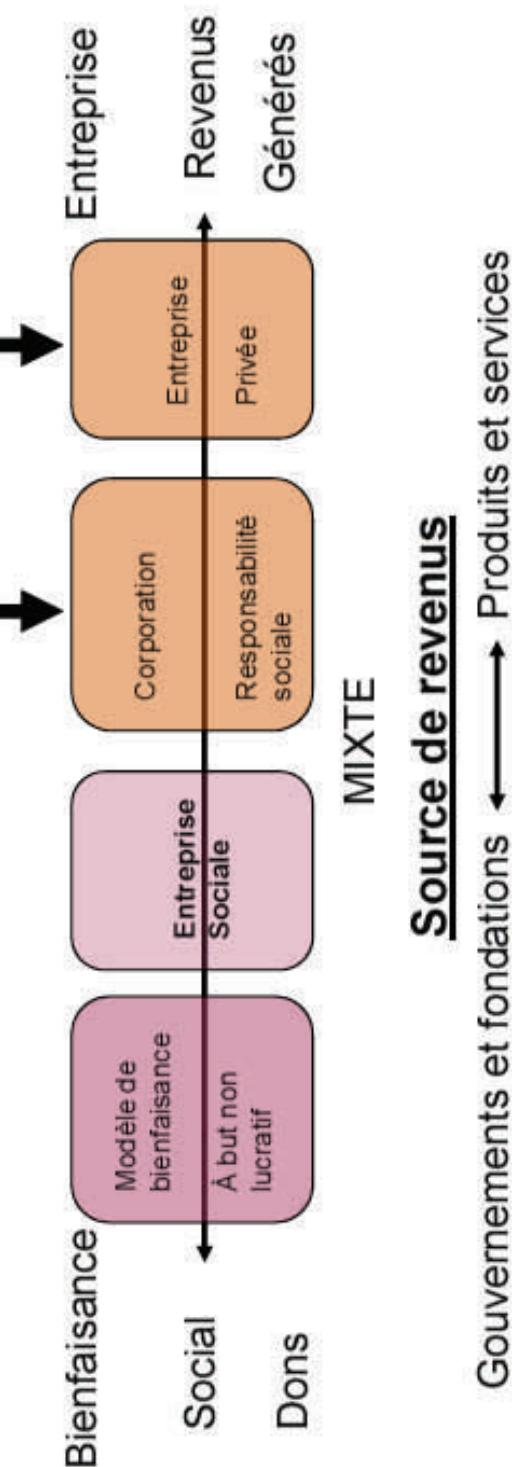
Se lancer en affaires
www.communaction.ca

Banque de développement du Canada
www.bdc.ca



Il y a une variété d'options pour démarrer une entreprise privée: propriété unique, partenariat, corporation.

Continuum : Modèles d'entreprises



L'entreprise privée se retrouve à la droite du continuum des entreprises.

Ce sont des individu.es ou des groupes de personnes qui décident cette forme entrepreneuriale pour démarrer en affaires.

L'entreprise privée vise d'abord la production de biens, de services, de produits à vendre sur le marché et les profits sont redistribués entre les actionnaires et ou propriétaires.

Si une personne, co-propriétaire de l'entreprise, investit 10 fois plus que son partenaire, elle recevra 10 fois plus concernant sa part sur les profits.

Cette forme d'entreprise est la plus connue.

Exercice de réflexion:

Identifions 5 entreprises privées de votre communauté et confirmons les différences et similitudes, les forces et défis, les bonnes pratiques en affaires et à votre avis ce qui devrait être amélioré.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

Les structures et les règlements

	Propriétaire unique	Partenariat	Corporation
Nombre d'individu(s)	1	Max 20	Infini
Décision	Par et pour le propriétaire	Par et pour les partenaires	Par un CA Pour les actionnaires
Responsabilité	100%	Décision = % détenu Risque = 100%	% des parts détenus
Fiscalité	Impôts personnels	Impôts personnels au % détenu	Impôts corporatifs
Succession	Vente des actifs (biens)	Vente des actifs (biens)	Vente des parts
Impact: Succession	Entité légale dissoute	Entité légale dissoute	Aucun impact

Voir à la page

10, des

définitions

plus

substantielles.

Les règlements:

MUNICIPAL:

- Arrêts (règlements) : affichage, luminaires, stationnement, entreprises à domicile, nombre d'employé.es, etc.
- Gestion du territoire: zonage, risques environnementaux, demi charges (transport), permis de construction, etc.
- Commercial: taxes foncières, permis d'exploitation, etc.

PROVINCIAL ET FÉDÉRAL:

Directement rattachés à la nature de l'entreprise et la nature de ses opérations:

- * Ventes aux détaillants
- * Services professionnels
- * Services en santé
- * Secteurs (agriculture, industrie, import/export, etc.)

Source: Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.



*« La vraie
faute est
celle qu'on
ne corrige
pas. »
Confucius*

Les structures et les règlements

Les règlements:

RESSOURCES HUMAINES

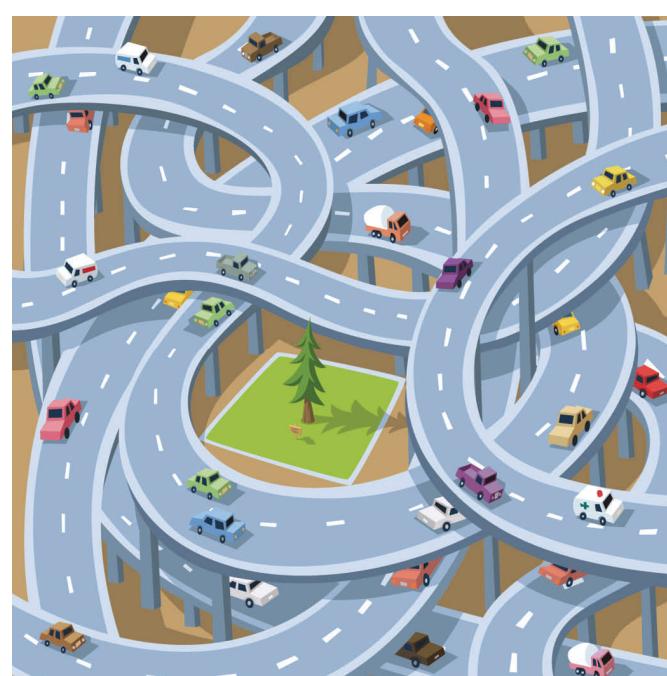
- Qui est employé.e, qui est travailleur autonome, contractant
- Responsabilité des employeurs
- Inscription obligatoire (WSIB, DAS, etc.)
- Assurances (propriétaires, employé.es, etc.)

TAXES DE CONSOMMATION

- Provincial: 8% sur tous les achats tangibles sauf exception (il y en a plusieurs)
- Fédéral: 5% sur tous les produits et services (quelques exceptions)
- Particularité du secteur de la santé
- Autre (douanes, droits d'entrée, etc.)

Note: Ces pourcentages peuvent changer.

Source: Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.



Le financement

À notre avis, quel est le financement disponible pour soutenir le développement des entreprises privées?

1. **Notre argent** (généralement minimum 25% de l'ensemble du budget de démarrage de l'entreprise)
(Nos fonds personnels, un prêt de nos ami.es de nos proches, des anges, etc.)

2. **Le financement conventionnel**

Personnel: prêts/hypothèque, marge de crédit, cartes de crédit, garanties. Etc.
Commercial: prêts/hypothèque, marge de crédit, cartes de crédit, lettre de crédits, garanties. Etc.

3. **Le financement par le vendeur**

Termes de remboursement (crédit octroyé par le vendeur)
Termes spéciaux: commandes anticipées, etc.

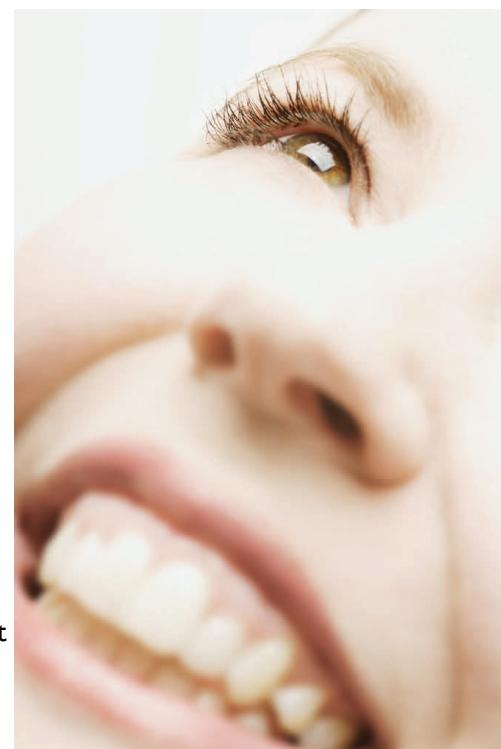
4. **Le financement par les gouvernements**

Prêts ou garanties de prêts au PME
Subventions (jeunes entrepreneurs, ATI, salaires, opérations, innovations, recherche et développement, etc.)
Crédit de taxe (recherche et développement, formation, etc.)

5. **Le financement par le client ou la cliente**

Dépôt sur les commandes

Source: Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.





**Une
entreprise
individuelle,
Une société
Une société
de
personnes
Vous
connaissez?**

Des définitions simples

UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE: ENTREPRISE À PROPRIÉTAIRE UNIQUE

Une entreprise individuelle ou à propriétaire unique appartient à **une seule personne**. C'est la structure d'entreprise la plus simple. La propriétaire d'une telle entreprise gagne tous les bénéfices et assume seule les risques de l'entreprise donc devient entièrement responsable des dettes encourues. Si l'entreprise fait faillite, les biens personnels du propriétaire et les actifs de l'entreprise peuvent être saisis.

Note : Cette forme d'entreprise **ne peut pas** être retenue lorsque deux personnes ou plus désirent appartenir et gérer l'entreprise. Elles auront le choix de former soit une société de personnes, soit une société dans laquelle elles seront actionnaires.

UNE SOCIÉTÉ

Une société est une entité juridique **distincte**, c'est-à-dire séparée légalement de son propriétaire ou de ses actionnaires. Le but de la société est de gérer une entreprise à profit et ceux-ci seront redistribués au propriétaire ou entre les actionnaires. Une société a habituellement une existence permanente, et ce, jusqu'à sa dissolution; elle peut être constituée sous le régime d'une loi provinciale ou fédérale. Elle peut être constituée notamment en vertu de la *Loi sur les corporations* ou de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Si vous voulez faire des affaires dans plus d'une province, et que vous constituez la société en vertu de la loi fédérale, sa dénomination sera protégée partout au Canada. La société est propriétaire exclusive de tous les biens qui lui ont été transférés par les actionnaires, sous forme d'argent ou de biens personnels en échange d'actions.

UNE SOCIÉTÉ DE PERSONNE, CORPORATION, COMPAGNIE

La **société de personnes**, corporation ou compagnie est le résultat d'une entente conclue entre deux personnes ou plus, appelées *associés*, en vue de développer et gérer ensemble une entreprise et de partager le profit. Dans cette entreprise, chaque partenaire contribue du temps, des compétences et de l'argent pour en assurer le succès. apporte une contribution financière (argent ou biens), professionnelle (travail ou compétence), ou les deux.

LES DÉFINITIONS DES ENTREPRISES SOCIALES, COLLECTIVES SOUS FORME DE COOPÉRATIVE SONT PRÉSENTÉES DANS UN AUTRE MODULE.

À MON AVIS...

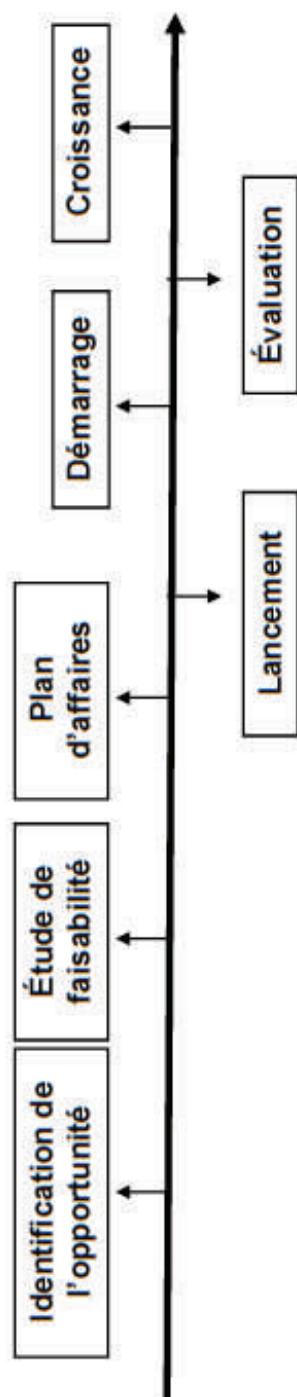
À notre avis, quels sont les avantages et les inconvénients de ces 3 types de structures d'entreprise :

ENTREPRISE INDIVIDUELLE À PROPRIÉTAIRE UNIQUE		SOCIÉTÉ COMPAGNIE CORPORATION		SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF COMPAGNIE CORPORATION	
AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS



*“Les
affaires sont
les affaires”*
Théodore
Barrière

Le cheminement de l'entreprise privée



Les étapes pour développer une entreprise demeure à la base les mêmes que cela soit pour l'entreprise privée ou l'entreprise sociale.

Toutefois, pour l'entreprise sociale, vu la gestion collective de l'entreprise cela demandera une attention particulière sur le développement organisationnel et la mobilisation stratégique et engagement communautaire.

Bien entendu, selon la nature et la complexité de l'entreprise, cela peut prendre une période plus ou moins longue pour développer et mettre en œuvre une entreprise privée.

Le chemin peut être en droite ligne ou avec plusieurs courbes selon les défis surmontés tout au long du parcours.



Les organisations, les réseaux

La Chambre de commerce du Canada

Cette Chambre est l'association des gens d'affaires la plus importante et influente du Canada. Elle assure la liaison entre les entreprises et le gouvernement fédéral. Elle exerce une influence constante sur les politiques publiques et le processus décisionnel au profit des entreprises, des collectivités et des familles du Canada.

Plus de 300 chambres de commerce représentant 175 entreprises de toutes les tailles, actives dans tous les secteurs d'activité dans chaque région du Canada.

Source: <http://www.chamber.ca/index.php/fr/about-us/>

Il existe des Chambres de commerce dans toutes ces villes de l'Ontario.

1000 Iles Gananoque	Havelock, Belmont,	Ottawa, Est
Ajax-Pickering	Methuen	Otter Valley
Alexandria	Hearst	Owen Sound & région
Aurora	Huntsville, Lake of Bays	Perth & région
Baden & région	Huron Est	Peterborough, Grand
Barrie, Grand	Ingersoll	Port Colborne-Wainfleet
Bayfield	Innisfil, Grand	Port Hope & région
Beaverton, région	Iroquois Falls & région	Port Sydney - Utterson & région
Belleville & région	Kanata	Prescott & région
Bracebridge	Kawartha Lakes	Renfrew & région
Brampton	Kenora & région	Richmond Hill
Bradford	King Township	Sarnia Lambton
Brampton	Kingston, Grand	Saugeen Shores
Brantford Brant	Kirkland Lake & région	Sault Ste. Marie
Brighton	Kitchener Waterloo, Grand	Simcoe & région
Brockville & région	Land of the Nipigon	Smith Falls & région
Burlington	Leamington & région	South Dundas
Caledon	Lindsay & région	South Stormont
Cambridge	London	Springwater
Carleton Place & région	Madoc & région	St. Catharines-Thorold
Centre Wellington	Markham	Stoney Creek
Chatham-Kent	Millbrook & région	Stratford & région
Collingwood	Milton	St. Thomas & région
Cornwall & région	Mississauga	Sudbury, Greater
Deep River & région	Mississippi Mills	Thunder Bay
Dryden, région	Napanee & région	Tillsonburg
Dufferin, Grand	Nepean, Grand	Timmins
East Gwillimbury	Newcastle & région	Toronto
Elliot Lake & région	New Hamburg	Upper Ottawa Valley
Flamborough	Newmarket	Uxbridge
Flesherton & région	Niagara Falls	Vaughan
Fort Frances	Niagara-on-the-Lake	Wallaceburg & région
Georgina	North Bay & région	Wasaga Beach
Geraldton & région	North Perth	Welland/Pelham
Goderich & région	Northumberland Central	West Lincoln
Greater Arnprior Chamber of Commerce	(Coburg)	Whitby
Grimsby	Oakville	Whitchurch-Stouffville
Guelph	Orillia & région	Windsor & région
Halton Hills	Orleans	Woodstock
Hamilton	Oshawa, Grand	
	Ottawa	

AU SEIN DE LA FRANCOPHONIE ON RETROUVE PLUSIEURS STRUCTURES FRANCOPHONES OU BILINGUES EN VOICI QUELQUES EXEMPLES:

Regroupement des gens d'affaires francophones de Sudbury RGAF

Regroupement des gens d'affaires de la capital nationale

Regroupement des jeunes gens d'affaires du Collège Boréal RJGA

Regroupement des gens d'affaires de Bourget



**L'Union culturelle des
Franco-Ontariennes**

I-5330, chemin Canotek
Ottawa (Ontario)
Canada
K1J 9C1
Téléphone : 1 613 741 1334
Télécopieur : 1 613 741 8577
Courriel : ucfo@on.aibn.com
Site Internet : www.unionculturelle.ca

Au fil des ans, l'Union culturelle des Franco-Ontariennes a voué ses efforts à informer et à conscientiser ses membres, mais aussi toutes les femmes sur divers sujets. Cette orientation a amené les femmes à prendre conscience de l'importance et de l'ampleur des problèmes sociaux et économiques qui touchent les femmes. L'organisme consacre beaucoup d'énergie à la conception et à la mise sur pied de programmes et de projets visant à contribuer à la croissance personnelle et collective des participantes par la sensibilisation et l'information. Comme ce programme de formation, toutes ses activités répondent à des besoins réels et amènent un grand nombre de femmes à améliorer leur condition de vie.

